

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite Municipalité, tenue le 9 avril 2018 à 19h00 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- |                        |   |
|------------------------|---|
| 1- M. Richard Marois   | 4- M. Marc Champagne                                |
| 2- M. Gervais Pellerin | 5- M. Jacques Pelchat (se joint à compter de 19h10) |
| 3-                     | 6-  |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Boissonneault.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la séance.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 00.

### **1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour;
- 3- Présentation de la nouvelle coordonnatrice en loisirs et développement;
- 4- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018;
- 5- Suivi des demandes au conseil;
- 6- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois de mars 2018;
- 7- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de mars 2018;
- 8- Courrier;
- 9- Rapport de déneigement;
- 10- Période de questions;
- 11- Avis de motion et présentation du règlement 184-2018 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité d'Inverness;
- 12- Vente pour taxes 2018;
  - A) Désignation de la personne responsable du dossier;
  - B) Mise à jour du dossier;
- 13- Dépôt des états financiers 2017 de la firme comptable;
- 14- Nomination des vérificateurs comptables pour l'année fiscale 2018;
- 15- Désaffectation à la réserve financière;
- 16- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- 17- Travaux d'entretien des aménagements paysagers pour la saison estival 2018;
- 18- Contrat pour l'entretien des pelouses saison 2018;
- 19- Demande de soumissions 2018 pour le fauchage des fossés pour le village;
- 20- Demande de soumissions 2018 pour le fauchage des fossés pour les rangs;
- 21- Travaux de balayage des rues;
- 22- Ouverture des soumissions pour les équipements saison 2018;
- 23- Appel d'offre pour les matériaux granulaires;
- 24- Entente de prolongement pour l'entretien et la surveillance de la patinoire;
- 25- Soumission pour la fourniture de l'abat poussière;
- 26- Nomination d'un représentant pour le Comité de Développement Économique d'Inverness;
- 27- Nomination d'un représentant pour le Musée du Bronze;
- 28- Embauche de la coordonnatrice en loisirs et développement local;
- 29- Embauche d'un journalier à la voirie;
- 30- Formation pour le défibrillateur cardiaque;
- 31- Formation offerte par l'association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales»;
- 32- Entente de commandite pour le feuillet paroissial 2018;

- 33- Demande d'appui – Financiarisation des terres agricoles pour le syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec;
- 34- Demande de participation financière pour la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec;
- 35- Demande de commandite pour la soirée « Hommage aux bénévoles »;
- 36- Demande d'aide financière pour le souper bénéfice d'ORAPÉ;
- 37- Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2018;
- 38- Varia;
  - a) Musée du Bronze;
  - b) Réfection de la toiture-ordre de changement no 1;
  - c) Formation offerte par l'AQU;
- 39- Période de questions;
- 40- Levée de la séance.

R-63-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

## **2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

R-64-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le maire Monsieur Yves Boissonneault soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

## **3- PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE COORDONNATRICE EN LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT**

Madame Laura-Lise Lambert-Dostie se présente aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents dans la salle.

Le conseil de la Municipalité d'Inverness souhaite la bienvenue à Mme Laure-Lise Lambert-Dostie dans ces nouvelles fonctions au sein de notre Municipalité.

## **4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018**

R-65-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le procès-verbal de la session ordinaire du 5 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

## **5- SUIVI DES DEMANDES AU CONSEIL**

## **6- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS DE MARS 2018**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de mars 2018.

**7- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE MARS 2018**

La secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois de mars est de: 175 793.78\$.

R-66-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** les dépenses du mois soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**8- COURRIER**

*La correspondance est disponible au bureau municipal pour consultation.*

**9- RAPPORT DE DÉNEIGEMENT**

La directrice générale fait un rapport aux membres du conseil.

**10- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 184-2018 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AU CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ D'INVERNESS**

R-67-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

Donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité d'Inverness.

Le maire explique le règlement à l'assemble du conseil. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**12- VENTE POUR TAXES 2018**

**A) DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER**

R-68-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness mandate Monsieur Mario Turcotte comme représentant pour enchérir en son nom lors de la vente pour taxes qui aura lieu mercredi le 6 juin 2018 à la MRC de l'Érable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**B) MISE À JOUR DU DOSSIER**

R-69-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil municipal d'Inverness ordonne à la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) de transmettre au bureau de la Municipalité régionale de comté de l'Érable la mise à jour ci-après de immeuble qui devra être vendu pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires:

| Propriétaire       | Matricule    | Montant à payer   |                 |                          | Total          |
|--------------------|--------------|-------------------|-----------------|--------------------------|----------------|
|                    |              | Taxes municipales | Taxes scolaires | Frais divers et intérêts |                |
| Raphael Mercier    | 2028 71 6555 | 1736.53           | 217.76          | 500.95                   | <b>2455.24</b> |
| <b>Grand total</b> |              | <b>1736.53</b>    | <b>217.76</b>   | <b>500.95</b>            | <b>2455.24</b> |

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**13- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017 DE LA FIRME COMPTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose les états financiers 2017 préparés par la firme comptable Groupe RDL.

R-70-04-2018 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité d'Inverness accepte les états financiers de l'année 2017 tel que préparés par la firme Groupe RDL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**14- NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'ANNÉE FISCALE 2018**

R-71-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness mandate la firme comptable Groupe RDL, de Plessisville, pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**15- DÉSAFFECTATION À LA RÉSERVE FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 94 377\$ devient disponible à la réserve financière suite à la réalisation des projets suivants au cours des dernières années:

|                               |          |
|-------------------------------|----------|
| Plans et règlements :         | 24 612\$ |
| Rang 11 :                     | 20 703\$ |
| Embellissement du par école : | 49 062\$ |

R-72-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la Municipalité rendre disponible le montant de 94 377\$ à la réserve non-affectée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**16- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 252,259 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

R-73-04-2018 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** la Municipalité d'Inverness informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**17- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS POUR LA SAISON ESTIVAL 2018**

R-74-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** Madame Michèle Racicot ait le contrat des travaux d'entretien des aménagements paysagers au montant de 2 000.00 \$.

La Municipalité évalue le travail selon un besoin de 10 heures par semaine pendant 12 semaines à partir de la date de plantation. Les travaux inclus au contrat sont l'arrosage, le désherbage et la fertilisation des fleurs.

Les paiements seront répartis en 3 versements. Le premier versement sera le 30 juin pour un montant de 800 \$, le deuxième le 31 juillet pour un montant de 600 \$ et le dernier, le 30 septembre 2018, pour un montant de 600 \$.

Les heures effectuées pour la plantation des fleurs ou autre demande spéciale sont exclues du contrat et s'il y a lieu, elles seront rémunérées au taux de 13,25 \$ l'heure.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**18- CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES PELOUSES SAISON 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a reçu une soumission du fournisseur Multi Services S.T. au montant de 7,170.99\$ taxes incluses pour la saison 2018;

R-75-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness accorde le contrat de la tonte de gazon pour le bureau municipal, le parc, le terrain de balle et autres, à Multi Services S.T. au montant de 7170.99\$ taxes incluses pour la saison 2018. Le paiement s'étalera sur trois versements : 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**19- DEMANDE DE SOUMISSIONS 2018 POUR LE FAUCHAGE DES FOSSÉS POUR LE VILLAGE**

Ce point sera discuté ultérieurement

**20- DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE FAUCHAGE DES FOSSÉS POUR LES RANGS**

**CONSIDÉRANT QUE** Déneigement MC a accepté la proposition faite par la Municipalité d'Inverness pour un montant de 6 816.57\$ incluant les taxes;

R-76-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** Déneigement MC ait le contrat pour le fauchage des fossés- deux passages- pour la partie du canton au montant total de 6 816.57 \$ incluant les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

## **21- TRAVAUX DE BALAYAGE DES RUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a reçu deux soumissions pour le balayage des rues :

- Excavation Tourigny : au taux de 118.00\$/heure et frais de transport en sus
- Germain Daigle : au taux de 95.00\$/heure. Aucun frais de transport si travaux durent plus d'une journée de 9 heures. Si moins d'une journée, 1 heures additionnelle sera facturée pour le transport.

R-77-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** la Municipalité d'Inverness accepte l'offre de services de Germain Daigle Excavation au coût de 95.00 \$ de l'heure pour les travaux de balayage des rues du village, des 14 intersections des rangs et des 7 ponts de la Municipalité. Aucun frais de transport si plus d'une journée de 9 heures. Si moins d'une journée, 1 heures additionnelle sera facturée pour le transport.

**QUE** le balayage ait lieu le plus tôt possible en mai.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

## **22- OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES ÉQUIPEMENT SAISON 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness permet aux soumissionnaires n'ayant pas fourni les documents demandés avec le formulaire de lui faire parvenir au plus tard 7 mai 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit préparer un tableau comparatif des soumissions reçues pour les équipements de la saison 2018;

R-78-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness reporte le dépôt du tableau des soumissions reçues pour les équipements saison 2018 à la séance extraordinaire du conseil le 23 avril 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

## **23- APPEL D'OFFRE POUR LES MATÉRIAUX GRANULAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness n'a pas été en mesure de faire l'appel d'offres pour les matériaux granulaires avec les délais prévus en mars 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité demande des prix avant quinze (15) heures le 18 avril 2018 au bureau municipal, 1799 Dublin, Inverness, G0S 1K0, dans une enveloppe cachetée portant la mention "Prix pour la fourniture des matériaux granulaires 2018". L'ouverture des enveloppes se fera publiquement au bureau municipal le 18 avril 2018 à 15h05. Un tableau comparatif sera préparé et sera déposé aux membres du conseil à la session extraordinaire du 23 avril 2018 à 19:00 heures à la salle du conseil, au 333 Gosford, Inverness;

R-79-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale à procéder aux appels d'offres pour les matériaux granulaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**24- ENTENTE DE PROLONGEMENT POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la saison hivernale se prolonge le conseil de la Municipalité prolongera le contrat de M. Dany Berthiaume du 15 au 18 mars afin de profiter de la patinoire;

R-80-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** la Municipalité d'Inverness accepte le paiement du prolongement de la patinoire au coût de 400.00\$ pour la période du 15 au 18 mars 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**25- SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE L'ABAT POUSSIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité prévoit mettre du chlorure de magnésium liquide sur les chemins municipaux à l'été 2018;

R-81-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** la Municipalité d'Inverness accepte la soumission #6697 de SEBCI pour la fourniture du chlorure de magnésium liquide au prix de 0.29\$ par litre incluant le transport.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**26- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INVERNESS**

R-82-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness nomme Monsieur Jacques Pelchat, comme représentant sur le conseil d'administration du CDEI.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**27- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE MUSÉE DU BRONZE**

**CONSIDÉRANT QUE** la réception de la lettre de démission de Mme Louise Lalonde;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal doit être représenté sur le conseil d'administration du Musée du Bronze;

R-83-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness nomme Monsieur Jacques Pelchat, comme représentant sur le conseil d'administration du Musée du Bronze.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**28- EMBAUICHE DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**

R-84-04-2018 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** le conseil de la Municipal d'Inverness embauche Madame Laura-Lise Lambert-Dostie à temps plein à titre de coordonnateur en loisirs et développement local selon les conditions établies entre les parties. Une période probatoire de six (6) mois est prévue à l'entente.

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale et/ou la directrice générale adjointe et le maire à signer les ententes de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**29- EMBAUCHE D'UN JOURNALIER À LA VOIRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la planification des travaux de voirie de la municipalité nécessite l'embauche d'une personne supplémentaire dans l'équipe ;

R-85-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil Municipal d'Inverness embauche Monsieur Rémy Breton à temps partiel à titre de remplaçant au poste de journalier à la voirie. Le tarif horaire payable est de 18.00\$ de l'heure.

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale ou la directrice générale adjointe à faire paraître une offre d'emploi aux endroits habituels afin de combler le poste vacant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**30- FORMATION POUR LE DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la certification des participants arrive à échéance en avril 2018.

R-86-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** la Municipalité d'Inverness défraie les coûts de la formation Cardio Secours DEA pour un maximum de 12 participants au coût de 485.00 \$ + taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**31- FORMATION OFFERTE PAR L'ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR « AFFAIRES MUNICIPALES »**

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de service pour les formations de «Signalisation des travaux routiers» et des «Travaux de creusement, de tranchée et d'excavation»;

**CONSIDÉRANT QUE** le responsable des travaux publics et son adjoint son intéressés de suivre les formations afin d'approfondir leurs connaissances sur différentes techniques et notions;

R-87-04-2018 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** le conseil Municipal accepte l'offre de service pour les deux formations à suivre par monsieur Martin René et monsieur Alain Vachon.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**32- ENTENTE DE COMMANDITE AU FEUILLET PAROISSIAL 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la fabrique d'Inverness (Notre-Dame-des-Érables) demande à la Municipalité d'Inverness si elle est intéressée à renouveler leur commandite dans leur feuillet paroissial 2018.

**CONSIDÉRANT QUE** le coût d'un espace publicitaire simple est de 150.00 \$.

R-88-04-2018 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** le conseil la Municipalité d'Inverness renouvelle leur commandite pour l'année 2018 dans le feuillet paroissial de la fabrique d'Inverness au coût de 150.00 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**33- DEMANDE D'APPUI – FINANCIARISATION DES TERRES AGRICOLES POUR LE SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solutions concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres de 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus 2 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** les recommandations de la CAPERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et un suivi du phénomène de financiarisation des terres;

**CONSIDÉRANT** les annonces de la participation financière de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA;

**CONSIDÉRANT QUE** d'autres investisseurs et d'autres fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

R-89-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** des mesures soient rapidement mises en places pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels;

**QUE** soit créée une table de travail provinciale avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce phénomène de financiarisation des terres agricoles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**34- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA JOURNÉE FORESTIÈRE ET ACÉRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** cette 22<sup>e</sup> édition sera présentée le samedi 22 septembre 2018 journée au Mont Apic à Saint-Pierre-Baptiste.

**CONSIDÉRANT QU'**une aide financière vous est demandée afin de faire la promotion de cette activité. L'aide financière demandée varie entre 100.00\$ et 2000.00\$ selon le plan de visibilité choisi.

R-90-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** la Municipalité d'Inverness accepte de donner une aide financière de 100.00\$ pour la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**35- DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA SOIRÉE « HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES »**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre d'action bénévole de l'Érable vous invite à la soirée « Hommage aux bénévoles » prévu le 19 avril 2018;

**CONSIDÉRANT QU'**à la table des maires, il y a eu consensus pour que toutes les Municipalités de la MRC acceptent la demande pour l'année 2018 à hauteur de 0.17\$ par citoyen;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness compte 825 habitants;

R-91-04-2018 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness commandite la soirée « Hommage aux bénévoles » pour un montant de 140.25\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**36- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUPER BÉNÉFICE D'ORAPÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable (O.R.A.P.É.) et son président d'honneur, M. Luc Berthold, député de Mégantic-L'Érable, vous convie à leur 12<sup>e</sup> souper bénéfice, qui aura lieu vendredi le 13 avril.

**CONSIDÉRANT QU'**un soutien financier est demandé pour être partenaire de l'évènement et ainsi profiter d'un plan de visibilité;

R-92-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness commandite le souper bénéfice pour un montant de 100.00\$ et adhère au plan de visibilité selon le montant versé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**37- PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai;

**CONSIDÉRANT QUE** le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les Municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les Municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

R-93-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness, proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « Semaine de la santé mentale » dans la Municipalité d'Inverness et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises,

organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Agir pour donner du sens*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**38- VARIA**

**A) Musée du Bronze**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité d'Inverness est riche de son histoire et de ses traditions;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est partenaire du Musée du Bronze depuis le début de son existence;

**CONSIDÉRANT** que le Musée du Bronze permet une offre culturelle stimulante dans la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** la renommée du Musée du Bronze pour la qualité et l'originalité de ses expositions;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la municipalité de soutenir le Musée du bronze pour le projet de l'exposition permanente : Les artisans fondeurs ... un métier à découvrir;

R-94-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** le conseil municipal d'Inverness appui le projet d'exposition permanente du Musée du Bronze présenté au ministère de la Culture et des Communication et qu'il s'engage à contribuer pour un montant de 5,000 \$ pour la réalisation de l'exposition.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**B) Réfection de la toiture-ordre de changement no 1**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu à sa demande une soumission de Construction C.R.L. le 29 mars 2018 au montant de 6450\$ plus les taxes pour l'ajout des travaux suivants au contrat : galvanisation de l'escalier arrière, prévoir une structure de marche en losange perforée, l'enlèvement de l'ancien soffite , ajout de trous dans le veneer existant et remettre du nouveau soffite au haut du bâtiment ;

R-95-04-2018 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil municipal d'Inverness accepte l'ordre de changement no1 et la soumission de Construction C.R.L. au montant de 6450\$ plus les taxes pour les travaux qui y sont décrits.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**C) Formation offerte par l'AQU**

Le Maire de Lévis invite le Maire de la municipalité d'Inverness, les conseillers et les membres du comité consultatif d'urbanisme à la prochaine journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme. La formation aura pour thème « Histoire et patrimoine, complices de nos CCU pour conjuguer le passé et le futur ». Elle se tiendra les 1 et 2 juin 2018. Le coût par personne pour assister à cette formation de 2 jours est de 235,00\$ plus taxes pour les membres de l'AQU et 300.00\$ pour les non membres. Il y a aussi un tarif pour assister à la journée du 2 juin seulement.

Séance ordinaire du 9 avril 2018

R-96-04-2018 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

Que la municipalité d'Inverness accepte de payer les frais d'inscription, les frais d'hébergement et ainsi que les frais de déplacement des membres du CCU qui souhaitent participer à la formation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**39- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**40- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R-97-04-2018 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** l'assemblée soit levée à 20h45.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière